



**N°23**  
**12/07/2017**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)  
Suppléance : ARVALIS  
[a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr)

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
[p.mouquot@gironde.chambagri.fr](mailto:p.mouquot@gironde.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
[s.desire@pa.chambagri.fr](mailto:s.desire@pa.chambagri.fr)  
[a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr)

#### Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET  
**Terres Inovia**  
[c.monjaret@terresinovia.fr](mailto:c.monjaret@terresinovia.fr)

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
[p.mahieu@pa.chambagri.fr](mailto:p.mahieu@pa.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures - Edition  
Aquitaine N°X du J/M/2017 »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Stades des maïs** : d'après Céré'Obs, environ 80% des surfaces ont atteint ou dépassé le stade floraison femelle.
- **Chrysomèle des racines du maïs** : installation des pièges.
- **Sésamie** : hors période de risque. Prévision du vol de seconde génération.
- **Pyrale** : fin du vol de première génération.
- **Heliothis** : les captures se poursuivent.
- **Maladies** : risque faible.

# Maïs

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs et de 25 parcelles de référence qui ont été semées : Saint Médard de Guizières (33), Braud et Saint Louis (33), Talais (33), Blanquefort (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Saint Jean d'Illac (33), Bruch (47), Montpouillan (47), Montignac de Lauzun (47), Saint Barthélemy d'Agenais (47), Coublucq (64), Montardon (64), Sendets (64), Ger (64), Sarpourenx (64), Bonnut (64), Castel sarrazin (40), Estibeaux (40), Monsegur (40), Miramont Sensacq, Saint Maurice sur Adour (40), Mimbaste (40), St Méard de Dronne (24).

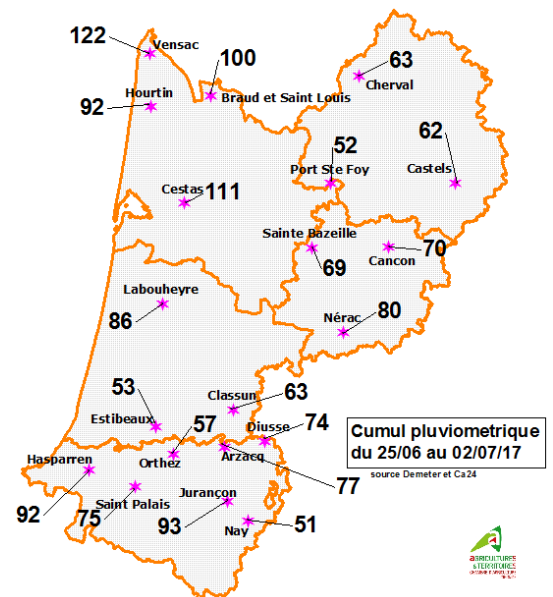
## • Stade des maïs

Les fortes températures de la troisième semaine de juin avaient accéléré l'apparition des premières fleurs. Le retour d'un temps plus doux avec une semaine très pluvieuse fin juin a permis aux fécondations de se dérouler dans d'excellentes conditions. Les semis de mi-mars ont déjà les soies sèches.

15-17 feuilles	Floraison	Floraison+15j
Saint Maurice sur Adour (40) Estibeaux (40) Mimbaste (40) Monsegur (40) Sarpourenx (64) Coublucq (64) Saint Jean d'Illac semences	Saint Méard de Dronne (24) Saint Ciers sur Gironde(33) Montpouillan (47) Sendets (64) Montardon grain (64) Montignac de Lauzun (47) Ger (64) Miramont Sensacq (40) Bourideys (33) Saint Barthelemy d'agenais (47) Castel Sarrazin Bonnut (64)	Le Barp (33) Saint Médard de Guizières (33) Blanquefort (33) Talais (33) Bruch (47)

## • Météo

Après trois semaines particulièrement chaudes et ensoleillées, la dernière semaine de juin a été marquée par un net refroidissement et surtout des pluies abondantes sur l'ensemble de l'Aquitaine. En Sud Aquitaine, les orages ont parfois été accompagnés de coup de vent et de grêle. La première semaine de juillet a été marquée par le retour de la chaleur. Le temps reste toujours très favorable à l'avancement des stades. Aujourd'hui, un semis au 15 avril 2017 est au même niveau en somme de températures que 2011. L'avance de stade par rapport à 2017 est estimée selon les secteurs entre 8 et 12 jours. Après une semaine mitigée, nous devrions de nouveau retrouver dès le début de la semaine prochaine un temps sec et très chaud.



## • Sésamies

**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte.

**Observations** : cette semaine, les captures de papillons reprennent sur les secteurs Sud Adour, Gaves et Sables dans 5 pièges relevés sur 24. Fin de semaine dernière, des captures ont été faites dans les secteurs Gaves et Sables dans 2 pièges sur 8 relevés.

Ces captures marquent le début du vol de seconde génération.

**Modélisation NONA 2<sup>ème</sup> Génération du 12 juillet** : les dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions climatiques.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol
Gironde	Entre deux Mers	28 juin	18-19 juillet	23-24 juillet
	Médoc	28 juin	19-20 juillet	24-25 juillet
	Blayais	3 juillet	24-25 juillet	29-30 juillet
	Landes de Bordeaux	2 juillet	21-22 juillet	25-26 juillet
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	27 juin	16-17 juillet	20-21 juillet
	Vallée des gaves	27 juin	18-19 juillet	23-24 juillet
Landes	Sud Adour	28 juin	16-20 juillet	21-25 juillet
	Tursan	27 juin	17-18 juillet	24-25 juillet
	Haute-Landes	29 juin	19-20 juillet	22-23 juillet
Lot-et-Garonne	Coteaux du Marmandais	2 juillet	22-23 juillet	25-26 juillet
	Zone de Duras	26 juin	15-16 juillet	20-21 juillet
	Vallée de Garonne	24 juin	13-14 juillet	18-19 juillet
Dordogne	Vallée de Dordogne	28 juin	17-18 juillet	21-22 juillet
	Ribéracois	1 <sup>er</sup> juillet	23-24 juillet	26-27 juillet

### Évaluation du risque

Le BSV n°13 a rappelé l'ensemble des facteurs de risque pour la sésamie pour l'année 2017 : niveau d'attaque significatif en 2016, conditions hivernales peu défavorables, gestion du risque mycotoxines.

Le modèle indique une avance d'environ 15 jours du pic de vol 2017 par rapport à 2016 et de 4 jours par rapport à 2015, année de forte pression qui avait vu le développement d'une troisième génération.

### • **Pyrale**

**Période de risque** : de 6 feuilles à la récolte.

**Observations** : les captures de papillons se sont poursuivies en fin de semaine dernière en Nord 33-Entre deux mers et Nord 47-24 dans 2 pièges sur 15 relevés. Cette semaine, 4 pièges sur 23 relevés ont capturé des pyrales dans le Sud 47, les Gaves et le Sud Adour. En piège lumineux, fin de semaine dernière, les captures en vallée de Garonne (Jusix, Bruch, Saint pierre de Caubel, Montpouillan et Montignac (47) ainsi qu'en Sud Aquitaine ont été très rares.

Le vol de première génération s'achève.

### Évaluation du risque

Le BSV n°16 a rappelé l'ensemble des facteurs de risque pour la pyrale pour l'année 2017 : niveau d'attaque significatif en 2016 sur trois secteurs, conditions hivernales peu défavorables, gestion du risque mycotoxines.

Nous sommes désormais en dehors de la période de gestion de la pyrale pour les maïs grain.

### • **Heliothis**

**Période de risque** : à la floraison.

**Observations** : les captures de papillons se poursuivent à un niveau soutenu : 12 pièges sur 22 ont capturé des individus sur les secteurs Gaves, Sud Adour, Sables et Pays basque en fin de semaine dernière. Cette semaine 13 pièges sur 30 ont capturé des individus dans les secteurs Gaves, Sud Adour, Sables, Sud 47 et Pays basque.

**Évaluation du risque** : à surveiller dans les parcelles en floraison.

- **Chrysomèle des racines du maïs** (*Diabrotica virgifera virgifera* Le conte)

**Suivi** : comme l'an passé, la chrysomèle des racines du maïs fera l'objet d'une surveillance dans le cadre du réseau dans les zones de monocultures de maïs et plus particulièrement celles situées à proximité de zones à risque (aéroports, grands axes routiers et autoroutiers, aires de repos, zones d'activités, centres de collecte de céréales, ..). Cette surveillance est intégrée dans le réseau de surveillance biologique du territoire et s'appuie sur l'adhésion des différents acteurs des filières maïs grain et maïs semences : entreprises de production de semences, coopératives, négoce, chambres d'Agriculture, institut technique, agriculteurs.

Le suivi de l'insecte est réalisé à l'aide de pièges à phéromones sexuelles dits PAL et sur une durée de 9 semaines, du 12 juillet au 6 septembre 2017 ; 120 sites seront suivis cet été en région Aquitaine.

Dès réception des pièges, il est donc possible de les installer. Une vigilance particulière est demandée dès le début du mois d'août.



**Piège à phéromone PAL ayant capturé un individu** (Photo : A Peyhorgue - Arvalis)

## Maladies

- **Helminthosporiose**

**Conditions de développement** : voir BSV n°21.

**Observations** : pas d'helminthosporiose signalée à ce jour dans nos parcelles de références.

**Evaluation du risque** :

Les lignées de maïs semences se révèlent fréquemment sensibles à ce champignon. Les semis tardifs peuvent aussi présenter une sensibilité accrue au champignon (hybrides très précoces plutôt plus sensibles).

Les conditions climatiques ont changé au cours des dernières semaines avec un temps plus humide et plus frais. Observez les parcelles afin d'être vigilant sur l'apparition des premiers symptômes notamment en maïs semences.



**Helminthosporium turcicum**  
Photo : A. Peyhorgue - Arvalis

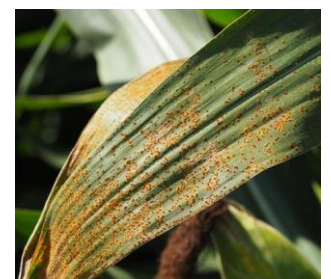
- **Rouille (Puccinia sorghi)**

**Conditions de développement** : voir BSV n°21.

**Observations** : pas de signalement de rouille en parcelles de référence.

**Évaluation du risque** :

Les fortes chaleurs ne sont pas favorables au développement de la maladie. En revanche l'irrigation et le retour de températures plus douces peuvent être favorables.



**Puccinia sorghi**  
Photo : A Peyhorgue - Arvalis

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes** : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".